

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 23

MONTRÉAL, LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JANVIER 1994

4 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

## ÉDITORIAL

Lise Bissonnette:  
Les cent jours de M. Chrétien  
PAGE A 10

## LIVRES

Une rentrée à petits pas PAGE D 1

## L'ÉCONOMIE

Autoroutes électroniques:  
au-delà des applications  
PAGE B 1

## LES ARTS

Léa Pool aux Rendez-vous  
du cinéma québécois  
PAGE C 1



## PERSPECTIVES

## Le Canada de Lucien Bouchard

Jean Dion

Quand, en novembre dernier, Lucien Bouchard a fait savoir qu'il acceptait le titre de chef de l'opposition officielle avec toutes les obligations et prérogatives qui s'y rattachent, le Canada anglais a froncé les sourcils. Peut-être même a-t-il eu un vague haut-le-cœur.

Comment, un séparatiste aux premières lignes en pleine Chambre des communes, prêt à en faire un peu plus chaque jour pour démanteler le pays? Des questions tous les jours pour se plaindre que le Québec, cette province qui ne sait pas ce qu'elle veut, est le parent pauvre de la fédération? Il fallait que la démocratie soit rendue bien bas pour accepter une telle perversion.

Dès sa première conférence de presse, le chef du Bloc québécois a pu constater, gracieuseté des médias «nationaux» de langue anglaise, le genre de médecine qu'on lui servirait. La crise des pêcheries à Terre-Neuve, ça vous préoccupe, M. Bouchard? Et les agriculteurs de la Saskatchewan? La question des industries pétrolières en Alberta, vous aurez des choses à dire là-dessus, M. le chef de l'opposition-issu-d'une-seule-province?

Pour faire face à ce feu nourri, l'homme avait son plan: l'équité. Tout le monde sera traité sur le même pied. On a bien boité, dès le départ, avec l'histoire de l'annulation du contrat des hélicoptères, pour laquelle le Bloc a aussitôt réclamé une compensation pour le Québec, mais le soulèvement n'a pas fait long feu.

Par une logique finement ficelée, on s'apprêtait même à démontrer que les grands problèmes publics, déficit, réévaluation des programmes sociaux, justice fiscale, étaient universels. Québec et Canada, même combat. Le missionnaire s'en allant expliquer qu'il était préférable pour lui de quitter le navire allait s'assurer que celui-ci ne s'échouerait pas après qu'il fut parti.

Cela a donné des manchettes pittoresques, comme celle du Globe and Mail du 13 janvier, «Bloc plans to defend safety net», surmonté d'une citation de M. Bouchard lui-même: «C'est un paradoxe étrange qu'un parti souverainiste du Québec soit le seul parti qui se batte pour préserver les valeurs fondamentales du Canada».

Ce n'était qu'un début, et les derniers jours ont suffi pour le démontrer. Prisonnier d'un mandat contradictoire, voire absurde aux yeux de plusieurs, le chef du Bloc québécois s'est fait fort de démontrer que, tant qu'il payait des taxes à Ottawa, il pouvait être un grand Canadien, un Canadien passionné, en attendant de n'être plus un Canadien tout court.

Ainsi, coup sur coup, a-t-on vu Lucien Bouchard et ses équipiers, en des termes non équivoques, donner leur appui au maintien des Casques bleus canadiens en Bosnie, réclamer l'intervention de la GRC — oui oui, la même «police montée» qui accompagne la tour du Parlement et les ours polaires sur les dépliants touristiques — pour faire obstacle à la contrebande du tabac et faire la lumière sur l'incident de Kanesatake au nom des lois canadiennes, et favoriser en invoquant la grande amitié canado-américaine la poursuite des essais des missiles Cruise dans le nord et l'ouest du pays.

Comme équité, on pourrait difficilement imaginer mieux. Si ça continue, les députés bloquistes devront faire attention lors de leurs visites dans «le reste du Canada»: ils pourraient en revenir avec la présidence d'honneur du Stampede de Calgary ou du Festival de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

De fait, si ce n'était de quelques rares interventions sur la formation de la main-d'œuvre ou l'absence de Québécois dans l'équipe olympique de hockey, on se serait porté à croire que le Bloc s'apprête à redessiner le Canada avant que le Reform Party «de droite» n'ait le temps de le faire.

Bien sûr, on pousse ici les choses à la limite. Les bloquistes continuent d'affirmer l'éphémérité de leur présence à Ottawa, destinée avant tout à éviter que l'on ne se lance des assiettes au moment où le divorce se consommera. Mais le danger qui sous-tend la lutte pour l'équité, c'est précisément qu'on finisse par en trouver une, équité.

En attendant, Lucien Bouchard joue allégrement sur tous les tableaux. Et bizarrement, après avoir entendu qu'il serait hors d'ordre à Ottawa avec sa croisade souverainiste, on pourrait bientôt lui reprocher qu'il en fait un peu trop. Qu'il ne se mêle pas de ses affaires, comme dans le cas des missiles Cruise, où il est difficile de ne pas voir d'abord une tentative de se ménager des appuis précieux du côté sud de la frontière. A quelques semaines d'une visite à Washington, ça compte.

Personne ne lui en a fait le reproche, parce que ce serait tomber dans son piège et s'exposer à une réponse du genre «Vous voyez, nous ne pouvons même pas traiter des affaires canadiennes, et on nous fait grief de vouloir nous en aller».

Mais imaginons un instant Preston Manning se lever en Chambre pour dénoncer haut et fort le projet de Grande-Baleine ou condamner les dépanneurs qui vendent des cigarettes illégales, un problème inconnu en Alberta. L'œuf, ou mieux, l'omelette qu'on lui dirait d'aller se faire cuire serait certainement bien baveuse.

Jusqu'à maintenant, Lucien Bouchard a choisi de parler non seulement «au» Canada, mais aussi «du» Canada. Reste à savoir s'il saura s'arrêter avant de nous convaincre qu'il en ferait un très bon premier ministre.

## Les juges sont las d'être muselés

### Le Conseil de la magistrature espère pouvoir s'ouvrir au public

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Alors qu'ils sont sous le feu des projecteurs et plus que jamais dans l'œil des médias, les juges sont las d'être muselés par leur devoir de réserve. Il serait temps que la magistrature ait la liberté de mieux communiquer avec le public, croit le juge Bernard Tellier, secrétaire du Conseil de la magistrature.

«On est prisonniers», a dit ce dernier, invité hier à commenter le mouvement favorable à la révision du processus entourant la nomination des juges.

Coincés entre leur devoir de discrétion et la volonté de rendre la justice plus transparente, ceux qui ont à rendre

justice estiment parfois bien restreints les pouvoirs qui sont dévolus au Conseil de la magistrature.

«Le Conseil n'a pas à donner son avis sur quoi que ce soit. On a déjà fait une demande pour que la loi nous permette de faire des propositions au législateur. Ça a été refusé», soutient le juge Tellier.

«Quand on voudra vous entendre, on vous sonnera», nous dit le gouvernement», ironise-t-il, un brin amer.

La loi sur les tribunaux judiciaires qui crée le Conseil de la magistrature ne lui délègue que le pouvoir de traiter les plaintes et de veiller à ce que ses membres respectent leur Code de déontologie. En 1990, Québec refusait de changer cette loi pour permettre au Conseil de la

magistrature de présenter des suggestions de son propre chef sur des questions de droit importantes.

Bâillonné de la sorte, le Conseil ne peut conseiller le gouvernement sur la nomination ou le rôle des juges... et se contente d'observer les positions prises par les autres professionnels de la justice.

Récemment, les procès avortés en raison de la nomination de juges à de hautes fonctions ont eu des répercussions désastreuses. Notamment dans l'affaire Timothy Cobb, remis en liberté en raison d'un procès avorté à la suite de la promotion du juge Steinberg à la Cour d'ap-

VOIR PAGE A 12: JUGES

## Iceberg, PQ

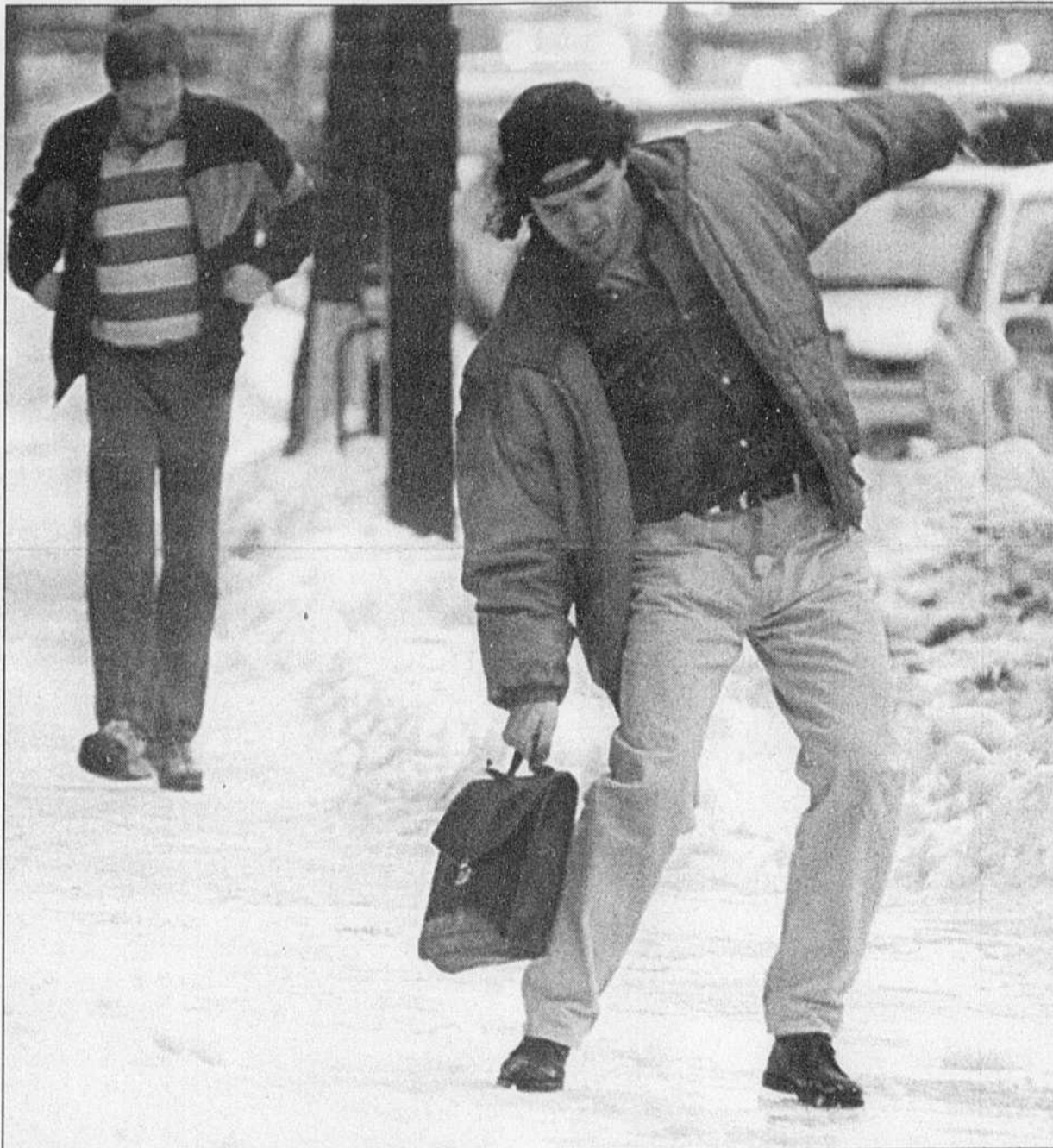


PHOTO JACQUES GRENIER

**SUR QUATRE ROUES**, sur deux pieds ou à vélo, personne n'a été épargné par le verglas qui a transformé hier la ville en un iceberg fondant. La pluie verglaçante a multiplié accidents, blessures, et ratés dans les transports en commun. Même le chien du voisin valisait, incapable, malgré ses quatre pattes motrices, de rentrer fidèlement au bercail. Le service d'urgence 911 a reçu mille appels de plus qu'à la même date l'an dernier, la plupart pour des accidents d'auto, des chutes de piétons et des inondations dans les tunnels et sur les routes. Nos informations en page A 3.

## Le petit écran pris à son propre jeu

### Plus les Français regardent la télévision, moins ils y croient

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Il fut un temps où, par une curieuse mode importée du Québec, la télévision française s'amusa à piéger les stars en inventant des canulars où les grands de ce monde étaient croqués dans les situations les plus abracadabrantes par des caméras cachées. Surprise (sur prise!), ce sont aujourd'hui les simples téléspectateurs qui s'amuse à tourner en bourrique les faiseurs d'images. Le dernier canular dans lequel a foncé tête baissée TF1, la première chaîne française, n'a pas fini de faire rigoler le petit monde parisien de la «communication» tout en semant l'émoi dans les milieux de l'information.

L'affaire commence au début octobre lorsque Jo, bassiste du groupe rock Mano Negra, et Manu, chanteur des Casse-Pieds proposent un sujet de reportage à Combien ça coûte, une émission sur la consommation produite par l'animateur vedette de TF1 Christophe de Chavanne. Le sujet contient tous les ingrédients dont se délecte la première chaîne française (45% d'audience et 55% du marché publicitaire): des stars, de l'insolite et des sous.

Il s'agit de l'histoire de trois cinglés qui fouillent dans les poubelles des vedettes pour revendre à gros prix les objets les plus incongrus. Nos imposteurs s'étonnent d'abord de la facilité avec laquelle on saute sur leur histoire qui devient vite le sujet principal de l'émission. Les voilà donc lancés, à 5h du matin, dans une chasse aux poubelles suivis d'une journaliste et d'un cameraman de TF1 en quête de scoops nauséabonds. Au menu: les poubelles de Bernard Pivot, de Prince et de Renaud. Évidemment, les déchets sont ceux du premier venu. L'adresse de Prince est bidon. Seule l'odeur est garantie!

Le reportage, diffusé lundi le 10 janvier aux heures de grande écoute, donne la parole à ces plaisantins qui affirment le plus sérieusement du monde avoir revendu une petite culotte de Mireille Mathieu ou un trognon de pomme de Catherine Deneuve 1000 ou 20 000 dollars. Lorsque la journaliste leur demande comment ils peuvent garantir à leurs clients l'authenticité des objets, ils répondent à peine sérieux: «C'est une relation de confiance. On est com-

VOIR PAGE A 12: ÉCRAN

## Les contribuables ont des droits... aux archives

L'équivalent d'une charte, dit Revenu Québec; «du papier de feux de foyer», répondent des fiscalistes

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Les contribuables du Québec ont des droits... contenus dans un document de 4 pages, publié en 1985, retiré de la circulation depuis... et inaccessible à Revenu Québec!

Le document s'intitule *Le respect des droits du contribuable à Revenu Québec*. Écrit par le ministre du Revenu de l'époque, Maurice Martel, député péquiste de Richelieu, le document ne peut être obtenu que d'une façon: avec patience, en fouillant dans les archives de certains bureaux de comptables.

On y apprend que le contribuable québécois bénéficie, dans ses rapports avec le ministère du Revenu, «d'une présomption de bonne foi», qu'il peut «exiger des modalités de paiement raisonnables, une attitude coopérative et humaine, soucieuse de ses besoins», ainsi qu'un «service rapide, accessible et courtois».

Il ne s'agit pas d'une Charte des droits du contribuable, comme au fédéral, avec les dents nécessaires pour permettre aux citoyens d'affronter le fisc et espérer

VOIR PAGE A 12: DROITS

## Convois humanitaires

## Bosnie: Londres se retire

Boutros-Ghali se déclare favorable à un appui aérien de l'OTAN

D'APRÈS L'AFP ET REUTERS

La Bosnie paraissait hier s'enfoncer un peu plus dans la guerre, avec la mort de trois journalistes italiens à Mostar, alors que des preuves de la présence de forces de l'armée régulière de Croatie se précisaient et que les Britanniques, à la suite d'une attaque contre un convoi, ont suspendu leur participation à l'acheminement de l'aide humanitaire.

A Sarajevo, le gouvernement bosniaque, qui affirme avoir recueilli des preuves de la présence de troupes de l'ONU en Bosnie, a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de se réunir d'urgence devant «l'agression commise par la Croatie contre la Bosnie». La présence de soldats de l'armée régulière croate été confirmée hier par la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) à Zagreb, peu après l'annonce du gouvernement bosniaque.

Selon une source militaire de la FORPRONU, ces troupes, dispersées en Bosnie, représentent un effectif total de trois brigades, soit environ 3000 hommes. Elles ont également envoyé des équipements.

Le responsable de la FORPRONU a souligné en revanche n'avoir «aucune preuve» d'un engagement d'unités de l'armée yougoslave dans des combats en Bosnie, «même si la présence de soldats venus de Serbie a été constatée».

Mais selon le ministre bosniaque de la Défense, l'armée croate aurait envoyé en Bosnie huit brigades et plu-

VOIR PAGE A 12: BOSNIE

## POLITIQUE

## Collenette et Jerry Peltier ouvrent le feu sur le Bloc québécois

PAGE A 6

## INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A11
Agenda culturel...C8	Livres.....D1
Annunces classées...B9	Le Monde.....A7
Les Arts.....C1	Montréal.....A3
Avis publics.....B7	Mots croisés.....B7
Économie.....B1	Politique.....A5
Éditorial.....A10	Les Sports.....B12



Météo  
Ensoleillé  
Max: -16  
Détails en B 9

